

Rosière 2025

Noëly Schaeverbeke a été élue 143^{ème} Rosière lors du conseil municipal du 10 décembre 2024.

Elle sera couronnée le dimanche 1er juin dans les jardins du Duc Jean de Berry.

Image

Les origines en Berry : Châteauneuf et Lignières

Les origines en Berry : Châteauneuf et Lignières

Le 5 septembre 1683, veille de sa mort, Jean-Baptiste Colbert Marquis de Châteauneuf, conseiller du roi écrit ses dernières volontés : "donne et lègue aux hospitaux de ses terres de Chasteauneuf et de Linières mil livres de rente pour chacun par an, pour estre employez au mariages de vingt pauvres filles, qui seront choisies, sçavoir : dix à chacun des dits hopitaux, par les administrateurs de l'hostel dieu de Paris." *.

Pour des raisons de luttes interminables, les souhaits testamentaires de Colbert ne furent quasiment jamais respectés. Il faut attendre 1876 et la mort de Catherine Pateux pour que l'histoire reprenne son cours à Lignières et Mehun grâce aux legs que celle-ci fit aux deux communes berrichonnes.

Agnès Sandras, "Une industrie fort connue" : Le couronnement des rosières, l'Histoire à la BNF, janvier 2019.

Grandin, Gustave (1831-1901) Ladotation Colbert et les rosières de Châteauneuf sur Cher. Bourges 1868. (*dans le texte)

Tribout Bertrand, D'hier à aujourd'hui, la Rosière de Salency, Cap Régions Editions, 2019.

Mehun-sur-Yèvre et Lignières, deux villes bénéficiaires du legs Pateux

Qui est Catherine PATEUX ?

Catherine SOULAT est née le 22 décembre 1807 à la Berthenoux près de la Châtre (Indre), elle épouse Félix PATEUX et s'installe à Lignières.

Leur enfant unique, Gabrielle décède à l'âge de douze ans, ce drame fut suivi du décès de sa soeur et de sa nièce, Madame et Mademoiselle AMICHOT, épouse et fille de Monsieur AMICHOT, Maire deMEhun-sur-Yèvre durant vingt ans. Effondrée par ces drames, elle ne cessa d'oeuvrer pour les pauvres et les indigents.

Afin d'honorer la mémoire de ses chères disparues, Catherine PATEUX donne une somme équivalente de 28500F à la commune de Lignières et à la commune de Mehun-sur-Yèvre pour ainsi perpétuer leur souvenir.

Son testament déposé le 24 février 1876 instaure pour des décennies le "Legs PATEUX". Le Conseil Municipal de Lignières rédige les statuts pour le choix de la rosière :

"Les jeunes filles qui seront présentées pour le choix d'une rosière devront habiter depuis au moins dix ans sans interruption la commune de Lignières, au premier jour de l'année de couronnement. Ces jeunes filles devront être de moeurs irréprochables et vivre de leur travail quotidien ; elles ne devront pas avoir moins de vingt ans accomplis et plus de trente révolus à la date du premier jour de l'année de couronnement ...".

"Une rosière qui sera couronnée tous les ans comme fille la plus vertueuse et touchera mille francs de dot en se mariant à condition ... de déposer aussi une couronne blanche sur la tombe de ma nièce Léontine Amichot et de ma soeur Anette Amichot Soulat.

...Je désire aussi que la rosière appelle sa première fille Marie Léontine et si c'est un garçon Léonce et que tous les ans pour la bonne dame d'août la rosière aille avec ses compagnes y déposer à chacune une couronne blanche sur leur tombe dans le cimetière de Mehun-sur-Yèvre...

Telle est ma volonté"

Lignières le jeudi 24 février 1876

Signé Catherine Soulat veuve Félix Pateux

1882, le 14 juillet Louise POMMIER fut la première rosière couronnée à Lignières.

1996, Audrey LARDE dernière Rosière à être couronnée à Lignières.

1882, Félice GUERIN première Rosière de Mehun-sur-Yèvre

La fête de la Rosière Aujourd'hui

Il ne reste plus qu'une trentaine de villes ou villages en France qui perpétuent la tradition des rosières, ils étaient plusieurs milliers à la fin du XIXe siècle. Les raisons de cette désaffection sont nombreuses : une fête surannée, un manque de bénévoles pour la confection des décors et pour les préparatifs le jour de la fête, les jeunes filles ne se sentent plus concernées, la vie des quartiers tend à disparaître. Depuis quelques années certaines villes doivent aussi affronter les critiques des mouvements féministes.

Pour Mehun, la tradition perdure. Chaque année une nouvelle Rosière est élue par le Conseil Municipal. Dès le mois de septembre, un appel est lancé par voie de presse, sur le site internet de la ville et sur les réseaux sociaux pour inciter les jeunes filles à se présenter.

Une fois leur candidature déposée à la mairie, en décembre à l'occasion du dernier Conseil Municipal de l'année, les jeunes filles se présentent en cession. Les résultats sont connus le soir même après délibération.

Le maire et ses adjoints se présentent au domicile de la Rosière élue pour annoncer la nouvelle. À partir de là, il faut constituer un comité de rosière, chargée des décors, choisir une marraine pour accompagner la rosière jusqu'au couronnement le premier dimanche de juin.

Le rôle de la ville dans la fête reste prépondérant. En effet, il lui incombe l'organisation de la fête, le défilé, les animations, le feu d'artifice,... C'est aussi sa motivation qu'elle a su partager et transmettre, durant toutes ces années pour que cette tradition ne tombe pas dans l'oubli.

Pour honorer le testament de Catherine Pateux, la ville offre à la Rosière une tenue complète qui pourra être utilisée après le couronnement pour son mariage.

Les dernières Fête de la Rosière

[Rosière 2024](#)

[Rosière 2023](#)

[Rosière 2022](#)